



COMMUNE D'HERMANCE



AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

Le Conseil municipal de la commune d'Hermance est convoqué le

Mardi 20 mai 2025 à 18h30

Salle du Conseil municipal

A l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 15 avril 2025
2. Communication du bureau du Conseil municipal
3. Communication de l'Exécutif
4. Travaux des commissions
 - a. Commission Scolaire & Social (8.03 & 7.05)
 - b. Commission des finances (06.05)
5. Projet de délibération
 - a. Délibération n°71-20.25 Approbation des comptes annuels 2024 et des crédits budgétaires supplémentaires ;
 - b. Délibération n°72 – 20.25 Crédit d'engagement de de 310'000 F destiné à la réalisation d'un EcoPoint au chemin des Fossés et au chemin de la Chapelle ;
 - c. Délibération n°73-20.25 Crédit d'engagement de 300'000 F destiné à l'acquisition d'un nouveau véhicule pionnier pour la Compagnie des Sapeurs-pompiers volontaires ;
 - d. Délibération n°74-20.25 Crédit budgétaire supplémentaire de 38'000 F pour le rafraîchissement du Restaurant du Quai.

Adaptation de la terminologie des règlements du Conseil municipal en vue du passage à un Conseil administratif dès le 1^{er} juin 2025

- e. Délibération n°75-20.25 Modification du Règlement du cimetière
 - f. Délibération n° 76-20.25 Modification du Règlement sur le statut des sociétés communales
 - g. Délibération n°77-20.25 Modification du Règlement sur l'occupation du domaine public et privé communal.
 - h. Délibération n°78-20.25 Modification du statut du personnel de l'administration communale
 - i. Délibération n°79-20.25 Modification du Règlement du Conseil municipal
 - j. Délibération n° 80-20.25 Modification du Règlement du Fonds Walter Chaney
 - k. Délibération n°81-20.25 Modification du Règlement sur la gestion communale des déchets
6. Propositions individuelles et questions.
Naturalisations (huis clos)



République et canton de Genève



Stéphanie Tourette
Présidente du Conseil